



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CC SUD POUR 2021

Le CC Sud poursuivra son travail d'élaboration d'avis à la demande de la Commission Européenne, des Etats Membres et de sa propre initiative. A l'instar de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, les activités du CC Sud seront coordonnées en liaison avec la Commission, les Etats Membres et d'autres autorités, dans un contexte de collaboration renforcée du fait de la régionalisation. La communication avec les membres se fera de manière régulière au travers des emails, réunions, conférences téléphoniques et au travers du site internet. Ce programme de travail se veut être la synthèse des grandes priorités conduites par le CC Sud en 2020. Ce document ne se veut pas exhaustif et selon l'actualité, de nouvelles thématiques de travail pourront être identifiées en cours d'année.

PRIORITES

• Priorité 1 : Plans de gestion et règles d'exploitation

Le travail sur les plans de gestion multi annuels, et plus globalement, ceux concourant à une stratégie de gestion pluriannuelle demeureront des axes structurants du travail du CC Sud.

Plan de gestion Eaux Occidentales:

Dans la continuité des travaux conduits jusqu'alors le CC Sud continuera à suivre l'évolution du plan de gestion pour les eaux occidentales, les réflexions débutées en 2019 seront poursuivies pour développer des règles d'exploitations, reposant sur des modélisations halieutiques, et visant tout à la fois une exploitation de tous les stocks au MSY, et en tenant compte de la dimension socio-économique.

Approche mono spécifique

Sardine du Golfe de Gascogne : Le CC Sud poursuivra les travaux débutés en 2018 en lien avec les scientifiques de l'AZTI et d'IFREMER. Le groupe Ad-Hoc proposera des mesures de gestion pour ce stock.

Sardine Ibérique : Le CC Sud poursuivra son travail au sein du groupe Ad-Hoc dédié afin de permettre aux membres concernés de suivre et de commenter les propositions du CIEM avec pour objectif une révision de la catégorisation de la sardine ibérique en tant qu'espèce



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

à faible productivité et que la Commission européenne constate les problèmes socio-économiques de la flotte concernée.

Chinchard Sud: Le CC SUD continuera de suivre les travaux du CC Pélagique sur ce sujet afin de permettre à l'ensemble des acteurs concernés de s'exprimer sur le sujet.

Langouste rouge : Le CC SUD entamera des travaux afin de proposer un plan de gestion pour cette espèce. Un groupe de travail Ad-hoc sera ainsi créé.

Thon Germon : Dans la continuité de ses travaux sur les deux derniers exercices, le groupe de travail pélagique suivra de près les discussions de l'ICCAT afin d'insister sur la modification de la règle de contrôle des captures (HCR).

Thon rouge : Le CC Sud sera attentif aux discussions de l'ICCAT sur ce stock pour notamment apporter des propositions pour par la petite pêche artisanale

- **Priorité 2 : Accompagnement de l'actualité communautaire**

Suivi opérationnel de l'OD et reporting

Le CC Sud analysera régulièrement les conditions de mises en œuvre de cette réglementation, et tentera d'appréhender comment celle-ci est déployée de manière pragmatique sur le terrain. Outre l'éventuelle identification de problèmes, cette veille visera à pouvoir contribuer à informer la Commission Européenne dans le cadre du reporting institutionnel, ainsi qu'à informer les scientifiques.

Avis sur les possibilités de pêche pour 2022

Le CC Sud organisera comme chaque année un débat sur le document de Politique Générale publié par la Commission Européenne. Les avis annuels du CIEM seront transmis aux membres et le CIEM sera sollicité pour une présentation plus détaillée des avis pour certains stocks. A l'instar de ce qui a été réalisé l'an dernier, ces travaux devraient se traduire par un Avis durant l'été portant sur le cadre général, qui sera complété à l'automne par des propositions spécifiques.

Règlements communautaires

Le CC Sud poursuivra son travail de reporting concernant les différents règlements communautaires (contrôle, FEAMP...) et débutera également des réflexions concernant le règlement (UE) No 1380/2013 afin de proposer des pistes d'amélioration. Le CC Sud sera



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

particulièrement attentif à l'intégration de la pêche récréative dans ces règlements.

Covid-19

Le CC SUD a mis en place à la fin de l'exercice précédent un groupe Ad-hoc qui traitera de ce sujet. Il s'agira de permettre un échange sur les bonnes pratiques entre les différents Etats-Membres afin de pallier aux effets négatifs de la crise sanitaire à court terme (notamment les dispositifs de stockage), mais aussi sur le plus long terme dans le cadre des discussions sur le Green Deal et des stratégies associées.

BREXIT

Le CC SUD continuera son travail de reporting concernant le Brexit afin de maintenir ses membres informés.

• Priorité 3 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Echouages de mammifères marins dans le Golfe de Gascogne

Le CC Sud poursuivra, en fonction de l'actualité, les discussions débutées en 2019 afin de proposer des recommandations et transmettra ses connaissances pratiques concernant les échouages de mammifères marins pendant la période hivernale.

Mise en œuvre de l'approche écosystémique

Les membres du CC Sud seront informés de l'évolution du cadre de formulation des avis scientifiques, et contribueront autant que faire se peut à la mise en place d'une gestion prenant en compte les interfaces trophiques entre espèces.

En fonction de l'actualité, il pourra être décidé de suivre de plus près la mise en œuvre de la DCSMM. Le CC Sud poursuivra également son rôle de passerelle supranationale en ce qui concerne le déploiement des politiques environnementales en mer, principalement réalisée au niveau national.

Suivi des développements du CIEM :

De nombreux développements sont actuellement réalisés au sein du CIEM, que le CC Sud tentera de suivre et d'accompagner dans la limite des moyens disponibles.

• Priorité 4 : Soutien de la pêche artisanale





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Espèces invasives

Le CC Sud et plus particulièrement son groupe de travail « pêches traditionnelles » continuera à apporter des informations sur ce sujet suite à la publication de son avis en fin d'exercice précédent.

Modernisation des navires et relève générationnelle

Le CC SUD continuera à aborder ces sujets afin de permettre un débat entre ses membres et de les informer des évolutions techniques.

PROJET



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

AUTRES SUJETS D'INTERET

Le CC Sud répondra à sa mission d'organisme consultatif pour la Commission Européenne en répondant aux consultations lancées concernant sa zone de compétence et l'intérêt de ses membres.

Les travaux sur des mesures de gestion spécifiques seront poursuivis. En fonction de l'actualité communautaire, le CC Sud pourra ainsi être amené à travailler sur de nouvelles espèces.

En externe, le CC Sud poursuivra sa collaboration avec les différentes organisations nationales, régionales et internationales ainsi qu'avec les instituts scientifiques. Les membres du CC Sud participeront autant que possible aux réunions et ateliers où ils peuvent apporter une contribution.

PROJET



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

DATES PROVISOIRES DES REUNIONS DU CC Sud

Groupes de travail	Avril 2021
Comite Exécutif	Mai 2021
Assemblée Générale	Juin 2021
Groupes de travail	Octobre 2021
Comite Exécutif	Novembre 2021

PROJET